

# Berthenay

LE BULLETIN

Juin 2021



DES PROJETS POUR  
LA GRANGE AUX  
MOINES

p.10-13

DES MOULINS À VENT  
DEVANT  
LES MAISONS

p.14

MR GUIBERT,  
MÉMOIRE VIVANTE  
DE BERTHENAY

p.20-21

# Apportons de la gaieté !

Chères Berthenaisiennes, chers Berthenaisiens,

Je n'épiloguerai pas sur la covid, qui ponctue notre quotidien depuis plus d'un an déjà. Si l'équipe municipale reste vigilante à ce sujet, la vaccination massive de la population ainsi que la reprise des activités culturelles semblent nous offrir une éclaircie pour l'été à venir.

Dans ce contexte, l'équipe municipale, soutenue par les associations, a décidé de lancer une initiative qui égayera sans aucun doute la vie quotidienne de notre bourgade : Berthenaisiens de tous âges, nous vous invitons à exposer un ou plusieurs moulins à vent en façade de vos maisons et jardins, l'occasion de se remémorer le monde merveilleux de l'enfance.

A l'origine des Épouvantails du bout du monde, l'association Berthenay Loisirs sera investie dans cette action.

Elle sera rejoints par les P'tits Bouts Du Monde et l'école, qui apporteront à leur tour une dose de bonne humeur et de gaieté. Assurément, la mairie sera également de la fête avec ses propres moulins, prochainement installés dans le bourg !

Vous comprenez désormais l'allusion de la couverture de ce bulletin, lequel évoquera également la Grange aux moines, monument emblématique de notre commune construit en 1299 que nous essaierons de sauver durant ce mandat (p.10-13).

Enfin, nous vous invitons à participer au pique-nique et à l'après-midi de jeux en extérieur (p.17), organisés par les P'tits Bouts du Monde, le 3 juillet prochain !

Bel été et bonne lecture à toutes et tous !

Christophe Loyau-Tulasne,  
maire de Berthenay





# SOMMAIRE

## LES BRÈVES (P.4-5)

- Le chiffre
- Adhésion ADAC 37
- Une péniche à Berthenay
- 11 novembre : une commémoration en petit comité

## LES TRAVAUX (P.6-9)

- L'aménagement du bourg est terminé
- Clôtures : quelques conseils
- Fibre, un raccordement parfois complexe
- Agents territoriaux : l'esprit du service public

## LE DOSSIER (P.10-13)

- La grange aux moines, "vieille dame" de Berthenay
- Quel avenir pour ce chef d'oeuvre en péril ?
- Ouverture lors des Journées du Patrimoine
- Quelques chiffres

## LA NATURE (P.13-16)

- Ouvrez les yeux !
- Des moulins à vents dans vos jardins
- Pas de confinement pour les abeilles
- La ballade des trognes

## LES ASSOCIATIONS (P.17)

- Berthenay Loisirs
- Les p'tits bouts du monde

## LE PORTRAIT (P.18)

- Marylène, figure emblématique de la garderie depuis 1997

## L'ÉCOLE (P.19)

- Marchés de Noël et de Printemps
- Un magnifique potager
- Le 100ème jour d'école

## L'HISTOIRE (P.20-21)

- Jacques Guibert, mémoire vivante de Berthenay

## LES INFOS PRATIQUES (P.22-23)

- Attention, grippe aviaire
- Les démarches administratives
- Le carnet





*C'EST LE NOMBRE TOTAL  
D'UTILISATEURS DE LA LIGNE 34  
À BERTHENAY EN 2020*

# filbleu

Le réseau Fil Bleu propose deux prestations distinctes à Berthenay : la ligne 34 et le service de transport à la demande R34.

Si la fréquentation de la ligne 34 était stable dans la durée, elle a connu une chute depuis la rentrée 2019. Néanmoins, les Berthenaisiens n'ont pas pour autant déserté Fil Bleu : en réalité, cette baisse est compensée par une hausse équivalente de la ligne Résabus (R34).

Pensez-y : continuer à solliciter ces services, c'est s'assurer de leur pérennité !

## ADHÉSION ADAC 37

L'ADAC, AGENCIE DÉPARTEMENTALE D'AIDE AUX COLLECTIVITÉS LOCALES, A POUR MISSION D'APPORTER UNE ASSISTANCE D'ORDRE TECHNIQUE, JURIDIQUE OU FINANCIER AUX COLLECTIVITÉS TERRITORIALES ET AUX ÉTABLISSEMENTS PUBLICS INTERCOMMUNAUX DU DÉPARTEMENT QUI LE DEMANDENT.



Lors du conseil municipal du 02 février 2021, par délibération, nous avons adhéré à l'ADAC 37 (Agence Départementale d'Aide aux Collectivités locales).

Cette adhésion, dont le coût est de 0,70€/habitants (soit un total d'environ 490€), va nous permettre d'être assistés dans différents types de projets.

Depuis cette date, le maire et Jacky Bertrand ont rencontré le directeur Monsieur Boulay, un architecte, et auront prochainement rendez-vous avec un paysagiste, afin de repenser l'aménagement extérieur des accès à la garderie et à l'école maternelle, tout en répondant aux mesures d'accessibilité en vigueur.



## UNE PÉNICHE À BERTHENAY

*VENDREDI 12 FÉVRIER AU MATIN, UNE PÉNICHE ÉTAIT AMARRÉE EN CONTREBAS DE LA MAIRIE.*

Cette péniche et son propriétaire, ainsi que l'association des Bateliers du Cher, attendaient une grue pour la transporter vers Saint Genouph, afin de la rénover.

Datant de 1999, cette embarcation pèse sept tonnes et ne mesure pas moins de 15 mètres de long. Elle a été construite par un ébéniste de Montlouis-sur-Loire, qui y exposait ses œuvres tout en naviguant sur la Loire. Faite de bois de charpente et de contreplaqué (alors que la plupart de ses congénères sont en métal), elle fut amarrée à Véretz durant 20 ans, puis à Châteauneuf-sur-Sarthe à partir de 2019.

Au début de l'été 2020, la péniche fut offerte à Antoine, membre des Bateliers du Cher qui propose des ballades à destination du grand public sur Savonnières. Elle a été tractée depuis Nantes jusqu'à Berthenay par le bateau d'Antoine, qui est doté d'une voile de 18m<sup>2</sup> et d'un moteur. Au niveau d'Avoine, trois autres bateaux ont néanmoins dû prendre le relai, le passage des ponts étant particulièrement compliqué.

La péniche est restée à Berthenay jusqu'au vendredi 12 février, car l'accessibilité et la hauteur de la Loire y favorisaient son extraction.

Nous pourrons donc la retrouver d'ici un à deux ans sur le Cher, à Savonnières, pour de belles promenades.

**11 NOVEMBRE ET 8 MAI**



**DES COMMÉMORATIONS EN PETIT COMITÉ**

En raison de la crise sanitaire et du deuxième confinement, les cérémonies se sont déroulées sans public. Cette configuration avait été retenue par de nombreuses communes de l'agglomération, afin de limiter les contacts.

Ce 102ème anniversaire de l'Armistice mettant fin à la Première Guerre Mondiale et ce 76ème anniversaire de la victoire de seconde, resteront donc des commémorations très spéciales, néanmoins sous le signe du recueillement.

# L'AMÉNAGEMENT DU BOURG EST TERMINÉ

*NOMBRE D'ENTRE VOUS ONT PROBABLEMENT ÉTÉ SURPRIS DE CONSTATER, EN AVRIL DERNIER, UNE NOUVELLE INTERVENTION D'UNE ENTREPRISE DE VOIRIE DANS LE BOURG.*

Alors que les travaux étaient terminés, nous avons malheureusement constaté une malfaçon au niveau du béton désactivé. En concertation avec la maîtrise d'œuvre et la maîtrise d'ouvrage, le cheminement piéton sur toute la longueur du cimetière a donc été refait par l'entreprise concernée.

En parallèle, la mise en place de la totalité des jardinières et barrières a été réalisée en régie.

La pousse et le développement des végétaux finiront de valoriser la charmante traversée du bourg.

De nombreux riverains, en coordination avec la mairie, en ont profité pour revaloriser leurs extérieurs, fournir et planter diverses essences locales afin d'agrémenter l'espace public : nous les remercions chaleureusement, ainsi que les Berthenaisiens qui nous ont fourni des végétaux ensuite plantés par les employés communaux.

La mairie a seulement acheté quatre rosiers grimpants plantés au niveau de l'entrée du cimetière, pour la modique somme de 71,40€. Nous essayerons de reproduire ce mode de fonctionnement participatif dans le cadre de l'aménagement végétal des hameaux de notre commune. Ainsi, n'hésitez pas à nous mettre de côté des boutures de Sauge (rouge, verte, jaune, violette, etc.) pour la saison prochaine, nous sommes preneurs !



# CLÔTURES : LES IMPACTS

*INSTALLER UNE CLÔTURE PERMET DE METTRE EN VALEUR VOTRE PROPRIÉTÉ ET VOTRE HAMEAU, D'OUVRIR VERS LA RUE TOUT EN AYANT UNE INTIMITÉ. UN TEL PROJET MÉRITE RÉFLEXION ET DOIT ÉGALEMENT RESPECTER LES RÈGLEMENTS DU PLU ET DU PPRI.*



Un mur, une palissade, ou encore une haie végétale sont autant de solutions pour clôturer une propriété. Bien que l'offre soit aujourd'hui très importante en ce domaine, nous attirons votre attention sur la qualité et le rendu des matériaux, tant à l'échelle de votre habitation qu'à celle de votre rue :

- Les clôtures trop tendances se démodent rapidement et forment ensuite des alignements de rue disparates.
- Les haies végétales linéaires sont souvent lourdes d'entretien et couteuses (thuyas, lauriers,...)

La municipalité accorde de l'importance à l'harmonie ainsi qu'à la cohérence de votre rue. Les travaux d'aménagement du bourg étant terminés, la commission voirie/espaces verts va se pencher sur cette question et travailler à l'échelle de la commune dans le but d'améliorer le cadre de vie des hameaux et groupement des maisons éparses grâce à la végétalisation.

Cette réflexion pourra évidemment se faire en coordination avec les riverains qui le désirent, comme cela a été le cas au niveau du bourg

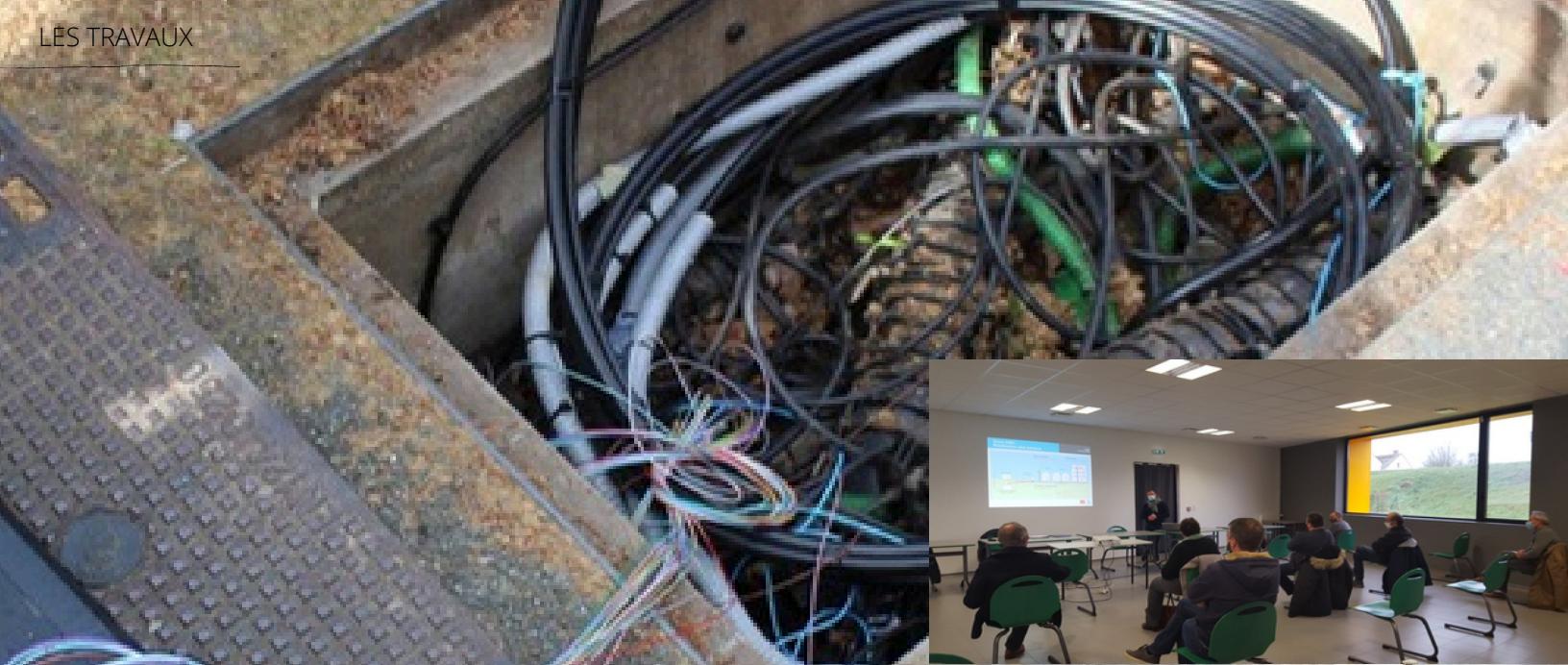
## UN PROJET D'AMÉNAGEMENT ?

*N'HÉSITEZ PAS À VOUS FAIRE ÉPAULER.*

- ① Prenez contact avec la mairie  
Le maire et/ou un élu vous recevra pour vous aider à monter votre dossier en fonction des réglementations du Plan Local d'Urbanisme (PLU) et du Plan de Prévention Risque Inondations (PPRI). Incontournables, ces deux réglementations régissent notre territoire, les déclarations préalables et les permis de construire.
- ② Si besoin, la municipalité pourra également faire l'intermédiaire avec le service instructeur de la métropole.

Tél. : 02 47 45 66 30

Mail : [mairie.berthenay@orange.fr](mailto:mairie.berthenay@orange.fr)



## FIBRE, UN RACCORDEMENT PARFOIS COMPLEXE

DANS LE CADRE DU PROGRAMME NATIONAL PLAN FRANCE TRÈS HAUT DÉBIT QUI VISE À COUVRIR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE FRANÇAIS D'ICI FIN 2023, LE DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE À BERTHENAY A DÉBUTÉ IL Y A QUELQUES MOIS... NON SANS DIFFICULTÉ.

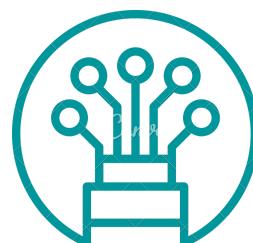
Les habitations ne sont pas reliées par défaut à la fibre optique : il revient aux utilisateurs de demander leur raccordement à leur fournisseur d'accès internet ou à un concurrent lorsqu'ils seront raccordables (voir site : <https://reseaux.orange.fr/couverture-reseaux/carte-de-couverture-fibre>).

Si la permanence publique du 27 Janvier 2021 à Berthenay a reçu un bon accueil, les dates attendues pour être raccordables n'en demeurent pas moins difficiles à obtenir, du fait de la technicité d'une telle installation.

En effet, nombreux sont les acteurs publics et privés qui œuvrent pour ce déploiement :

Madame Chatain et Monsieur de Las Héras de la direction de l'aménagement du numérique du territoire de TMVL, Monsieur Frédéric Nicolas, directeur des relations avec les collectivités locales chez Orange, les techniciens de la SOGETREL (bureau d'étude), ainsi que les sociétés sous-traitantes pour l'exécutions des travaux. Nous entretenons d'excellentes relations avec ces différents partenaires.

En dépit des difficultés, nous pouvons donc vous assurer la fibre devrait être accessible sur la majeure partie de notre territoire d'ici la fin de l'année.



# AGENTS TERRITORIAUX : L'ESPRIT DU SERVICE PUBLIC

LES AGENTS TERRITORIAUX ONT POUR MISSION D'ENTREtenir LES ROUTES ET LEURS ABORDS. ILS S'OCCUPENT ÉGALEMENT DES DIFFÉRENTS TRAVAUX DE NETTOYAGE, DÉBLAYAGE, MARQUAGE, DÉSHERBAGE, ETC. SELON LES NÉCESSITÉS.

A Berthenay, Kamel et Dylan incarnent cette fonction et œuvrent pour faciliter le quotidien des habitants. Outre les travaux d'entretien, ils prennent en charge de nombreuses tâches, afin de limiter les interventions de prestataires extérieurs, permettant ainsi de réduire drastiquement les coûts de réalisation.

N'oublions pas l'ensemble du personnel au service de l'accueil, de l'administration, de la comptabilité, de la garderie, de l'école et de l'entretien : tous s'efforcent d'améliorer le quotidien des berthenaisiens.



# LA GRANGE AUX MOINES, « VIEILLE DAME » DE BERTHENAY

C'EST DANS UN PAYSAGE DE BOUCAGE, PROCHE DE LA CONFLUENCE DE LA LOIRE ET DU CHER QU'A ÉTÉ ÉDIFIÉE, IL Y A PLUS DE 722 ANS, CELLE QUE NOUS APPELONS AFFECTUEUSEMENT LA VIEILLE DAME DE BERTHENAY.



La construction de la grange débute en 1299 sous le règne de Philippe Le Bel, une période difficile pour le royaume puisque les finances sont au plus bas. Le prieuré de Foncher, dépendant de l'aumônerie de l'abbaye de Saint-Julien-de-Tours, fait alors édifier une grange de stockage de récoltes sur « la prairie des Moines », à proximité de ce qui reste de la forêt de Berthenay (*Silva Splendida*, dans les textes anciens). Les bois ayant servi à la construction de la charpente ont été abattus pendant l'hiver 1298 et proviennent très vraisemblablement de cette forêt.

Cette grange monastique d'une superficie d'environ 400m<sup>2</sup>, pour une douzaine de mètres de hauteur, possède la particularité d'être construite sur une motte d'environ 1,80m afin d'échapper aux caprices de la Loire et du Cher qui l'entourent.

Ce type d'édifice est très rare dans la région, puisqu'il s'agit du seul exemple de grange du XIII<sup>e</sup> siècle intégralement conservée à ce jour, dont la charpente d'origine a été réalisée avec des techniques médiévales.



## QUEL AVENIR POUR CE CHEF D'ŒUVRE EN PÉRIL?

*GRÂCE À L'IMPULSION DE L'ASSOCIATION PATRIMOINE VIVANT CHER ET LOIRE, PRÉSENTE SUR LE SITE CHAQUE ANNÉE LORS DES JOURNÉES DU PATRIMOINE, LA GRANGE A ÉTÉ INSCRITE EN 2003 À L'INVENTAIRE SUPPLÉMENTAIRE DES MONUMENTS HISTORIQUES.*

Peu remaniée, la charpente a traversé les siècles en demeurant « dans son jus ».

Malheureusement, au fil du temps, l'état sanitaire de la charpente est devenu critique : déversement des poteaux, pourrissement de certains bois, infiltrations liées à des disparitions de tuiles... Il devient donc urgent de réaliser une restauration de la structure, de la couverture, avec l'intervention d'un charpentier maîtrisant les techniques traditionnelles à la hache.

Une reconstruction partielle de la façade à l'identique par une entreprise spécialisée en taille de pierre, doit également être envisagée, ainsi que le changement du portail de la seule entrée.

L'ensemble de ces travaux doit s'effectuer sous le contrôle d'un architecte du patrimoine expérimenté, afin de préserver l'authenticité de cette bâtie unique dans la région.

Après restauration complète, une réouverture des visites au public pourrait être envisagée, ainsi que l'organisation dans ce lieu d'exception, d'expositions et des concerts pour animer ce « bout du monde » à l'extrême ouest de la Métropole tourangelle.

La nouvelle municipalité a d'ores et déjà fait estimer le montant des travaux, qui s'élèvent à environ 500 000€. Un dossier de demande de subvention a également été monté en septembre 2020, dans le cadre du plan de relance du gouvernement.

Espérons que la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) et les différentes instances départementales : Conseil Départemental, Tours Métropole, Fondation du Patrimoine, etc. viendront à la rescousse de la Grange aux moines.

# OUVERTURE LORS DES JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

*L'ASSOCIATION PATRIMOINE VIVANT CHER & LOIRE, FIDÈLE AUX JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE, A OUVERT LA GRANGE AUX MOINES DE BERTHENAY AFIN DE RAPPELER À L'ATTENTION DU PUBLIC CETTE CONSTRUCTION HORS DU COMMUN.*

Malgré une situation sanitaire difficile, l'association a eu la possibilité d'ouvrir ce site historique, avec l'autorisation et le soutien de la municipalité de Berthenay qui nous a fourni les moyens matériels d'accueillir nos visiteurs.

C'est ainsi que le samedi 19 et le dimanche 20 septembre 2020, de 13h30 à 18h00, l'association a accueilli plus de 80 visiteurs, dont de nombreux Berthenaisiens qui n'avaient jamais eu l'occasion d'admirer l'intérieur de ce bâtiment.

Nous avons partagé avec eux l'histoire de l'édifice qui, depuis sa construction, a toujours servi de grange - monastique jusqu'à la Révolution - et qui, malgré les inondations et les guerres, a su traverser les siècles, même si les bombardements américains de la seconde guerre mondiale ont laissé quelques cicatrices.

Bien que peu nombreux, nos visiteurs se sont vraiment intéressés à cette importante pièce de notre patrimoine. Les discussions ont été nombreuses, et toutes et tous sont partis enchantés. Merci à elles et eux, ainsi qu'aux élus de Berthenay, très présents lors de ces journées.



Aujourd'hui fragile, la grange aurait besoin d'une rénovation. Vous souhaitez soutenir ce projet de restauration ? Adressez vos dons à :

Association Patrimoine Vivant Cher et Loire  
10 bis rue Henri Dunant  
37510- Ballan-Miré



## QUELQUES CHIFFRES

- Le bâtiment est divisé en **3 nefs** qui sont elles-mêmes ponctuées par **7 fermes**. La majorité des bois sont des bois de brins, c'est-à-dire d'un seul tenant avec le cœur de l'arbre.
- **14 poteaux** de section carrée, équarris à la hache supportent les fermes de la nef et chaque versant de la grange possède 2 pannes.
- **160 grumes** environ ont été utilisées pour sa construction et **27500 tuiles** pesant 38,5 tonnes recouvrent **660 m<sup>2</sup> de toiture**.

L'ensemble confère une dimension impressionnante au bâtiment.



## OUVREZ LES YEUX !



photo Sandrine Pinson

### LA HUPPE FASCIÉE



SAVEZ-VOUS QUE CE BEL OISEAU VIENT PASSER LE PRINTEMPS ET L'ÉTÉ À BERTHENAY ?

On l'entend fin avril / début mai et son chant est très reconnaissable puisque l'on entend un "oup oup oup" répété plusieurs fois. Cet oiseau vient dans nos jardins pour s'y nourrir. Il repart en septembre pour l'Afrique, où il passe l'hiver.

# DES MOULINS À VENT DANS VOS JARDINS

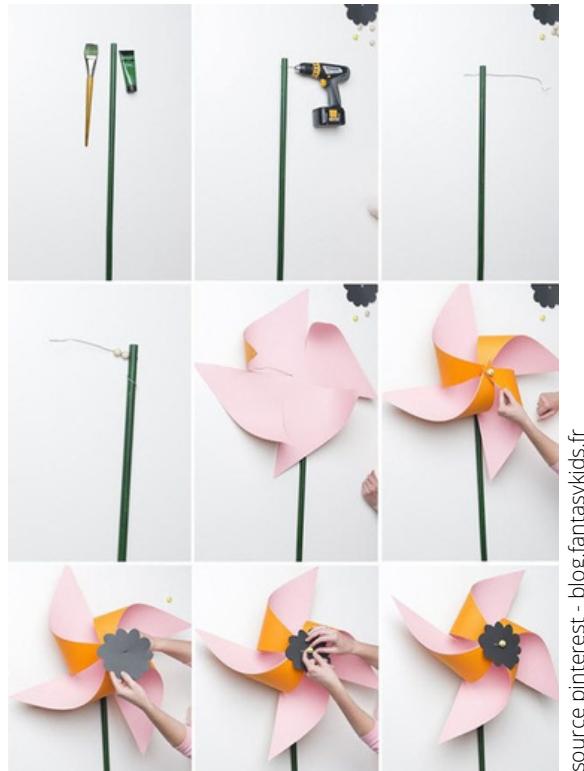
EN CETTE FIN DE PRINTEMPS, L'ÉQUIPE MUNICIPALE VOUS PROPOSE DANS LA CONTINUITÉ DU FESTIVAL DES ÉPOUVANTAILS, DE CRÉER DES MOULINS À VENT POUR ORNER VOS JARDINS ET PARVIS DE MAISON

Que ce soit pour décorer ou de manière plus conventionnelle pour déterminer la force du vent, utilisons sans modération cette énergie gratuite et propre pour momentanément animer notre campagne.

Petits et grands ont libre cours pour exploiter leur créativité, le mieux étant le très en vogue "do it yourself !" (littéralement "Faites-le vous-même"). Bouteilles en plastique, tissus, ferraille n'ont qu'à bien se tenir : tout est bon dans la récup' !

Dans une perspective plus poétique, utilisons nos moulins à vent pour transmettre nos messages à Dame Nature, puisqu'à Berthenay, notre territoire compte naturellement et l'harmonie avec les éléments nous anime.

Nous nous souhaitons une belle réussite, des jardins animés et colorés, et bien sûr (puisque le jeu de mot est facile), BON VENT !



source pinterest - blog.fantasykids.fr



# PAS DE CONFINEMENT POUR LES ABEILLES

*DEPUIS AVRIL 2019, JEAN-MARIE VALLET, APICULTEUR À VERETZ, S'OCCUPE DU RUCHER DE BERTHENAY AVEC L'AIDE DE SANDRINE, HABITANTE DE BERTHENAY ET APICULTRICE AMATRICE.*

Composé de six ruches, ce rucher est installé à côté du cimetière et sur un autre terrain au lieudit la Boire aux Bœufs.

Lors de la visite de printemps en 2020, les ruches semblaient avoir passé un bon hiver. La plupart avaient un couvain satisfaisant et il avait été jugé nécessaire de mettre une hausse sur trois d'entre elles. La météo de l'année dernière a d'ailleurs permis d'enregistrer une bonne récolte avec 90 kg de miel de qualité.

Malheureusement, à l'entrée de l'hiver, les colonies étaient mal en point en raison d'une prédation très importante de frelons asiatiques, et ce malgré le piégeage mis en place. Au final, deux colonies ont été retrouvées vides de ses habitantes, nécessitant le remplacement de deux essaims pour maintenir un niveau de production à l'identique.



Vous souhaitez goûter ce miel ? :  
Il est vendu par l'association  
« Les P'tits bouts du Monde »  
lors des manifestations.  
Nous vous invitons à le gouter,  
il est excellent !

Mail : [lespetitsboutdumonde.asso@gmail.com](mailto:lespetitsboutdumonde.asso@gmail.com)



# LA BALADE DES TROGNES

*ENTRE LA LOIRE ET LE CHER, LE CHEMIN DE LA GRANGE AUX MOINES ET LE CHEMIN TOURNOIS NOUS PERMETTENT DE DÉCOUVRIR UN PAYSAGE CONSERVÉ PAR LA PRÉSENCE DE L'ÉLEVAGE AU FIL DES SIÈCLES. L'HISTOIRE DES TROGNES, ARBRES TÉTARDS, OU TRUISSSES DANS LE LANGAGE LOCAL REMONTE TRÈS CERTAINEMENT AU XII OU XIIÈME SIÈCLE, LORSQUE LA GRANGE AUX MOINES JOUAIT PLEINEMENT SON RÔLE DE GRANGE DIMIÈRE.*



Un document extrait d'un bail datant du 3 mars 1881 (confié par Monsieur Gentils, éleveur à la retraite) nous éclaire sur les servitudes liées aux arbres tétards :

*"Les bois tendres, peuplier et osier ont disparu de ce secteur, remplacés par des frênes. Lorsque le remembrement a été effectué, beaucoup ont été préservés créant ce paysage très particulier dans lequel de nombreux troupeaux de vaches pâturent toute l'année.*

*Ces frênes leur apportent un abri pour le vent, de l'ombre l'été lorsque les fortes chaleurs s'installent. Ils présentent aussi un apport de nourriture non négligeable en particulier en période de sécheresse.*

*Pour l'homme, ils constituent une source de bois de chauffage, autant pour la maison que pour le four à pain ; le frêne étant un bois dur, qui brûle avec une flamme claire et calorique.*

*Travail d'hiver c'est aussi une source de revenus pour l'agriculteur en tant que vente de bois de chauffage mais aussi parfois certaines têtes quittent notre région pour devenir de la loupe qui ornera les tableaux de bord de nos voitures."*

Actuellement coupés tous les 12 ans en moyenne, les trognes jouent un rôle important dans la biodiversité. Au centre de la tête, feuilles et branches s'accumulent produisant un terreau de grande qualité dans lequel insectes et oiseaux trouvent une nourriture abondante. Les pigeons en font un de leur lieu préféré pour nidifier. Les pics, chouettes effraies et autres rapaces ne les dédaignent pas.

Elles jouent aussi un rôle dans les légendes : certaines pourraient cacher des trésors, d'autres pendant les guerres auraient pu cacher hommes et munitions.

Au milieu d'un pré, elles nous renseignent sur l'emplacement des chemins, des fossés, et sur la taille des parcelles, nous plongeant ainsi dans l'histoire de notre commune.

Quelques mots sur l'avenir : Monsieur Gentils a pris sa retraite mais continue l'exploitation de ces arbres tétards. Il en crée même de nouveaux continuant ainsi à entretenir les paysages entre la Loire et le Cher. Son successeur prendra bientôt le relais.

Au cours de cette ballade, vous pourrez croiser plus de 150 frênes, un mûrier et deux chênes au cours de cette balade d'hiver.

*article paru dans le bulletin de la SHOT*

## EN SAVOIR PLUS



Retrouvez cet article et d'autre informations sur le site web des Arbres remarquables de Touraine, rubrique Berthenay : <http://www.jlacotte-site.org/>

## BERTHENAY LOISIRS



Le 23 août dernier, Berthenay Loisirs avait invité l'association Les Contes de la Cheminée Ronde de Fondettes, pour animer une balade contée sur les bords de Loire, à la Confluence.

Afin de respecter les normes sanitaires alors en vigueur, nous avions organisé trois groupes d'une dizaine de personnes qui se déplaçaient d'une conteuse (ou un conteur) à l'autre, ne se regroupant que pour entendre l'histoire et les histoires de cette Confluence.

Merci aux conteuses et conteurs qui nous ont, une fois encore, transportés au-delà des magnifiques paysages que le soleil nous a donné la joie de (re)découvrir. Merci à toutes celles et ceux qui ont contribué à un « pot » amical bien sympathique.

Il faudra que nous reproduisions cette aventure, sans masques et sans Covid, qu'en pensez-vous ?



## LES PTITS BOUTS DU MONDE

### *ILS SONT DE RETOUR !*

Après des mois d'absence, les P'tits bouts du monde sont de nouveau actifs, avec plein de nouveaux projets en têtes. Pour commencer, l'association vous propose un moment de convivialité en toute simplicité, afin de partager le plaisir de se retrouver.



### **A VOS AGENDAS !**

**Rendez-vous le 3 juillet 2021 à 12h00  
Place de la Mairie  
pour un pique-nique  
suivi d'une après midi jeux en extérieur**

Pour le confort de tous, des tables et bancs seront mis à disposition. Afin de faciliter le respect des gestes barrières, nous remercions les participants d'apporter leur pique-nique et leurs jeux (boules de pétanque, molky, palets...). Une buvette sera ouverte toute l'après-midi afin de proposer des rafraîchissements et goûters.

*Vous êtes partants ? Un, deux, trois, à vos masques !*



## MARYLÈNE, FIGURE EMBLÉMATIQUE DE LA GARDERIE DEPUIS 1997

*APRÈS 24 ANS DE BONS ET LOYAUX SERVICES À LA MAIRIE DE BERTHENAY, MARYLÈNE PREND UNE RETRAITE BIEN MERITÉE. TRÈS APPRÉCIÉE DES ÉLÈVES ET DE LEURS PARENTS, CETTE FIGURE EMBLÉMATIQUE DE LA GARDERIE PÉRISCOLAIRE AURA PRIS SOIN DE PLUSIEURS GÉNÉRATIONS DE PETITS BOUTS.*

Fille d'agriculteurs de Sainte-Maure-de-Touraine, Marylène Hervé est arrivée à Berthenay peu avant la naissance de l'aînée de ses deux filles, il y a 40 ans. Très attachée à notre commune, elle commencera à y travailler après 17 années passées dans une entreprise de microélectronique, dont elle garde un souvenir impérissable. En 2003, elle est titularisée à la mairie.

Toujours disponible, Marylène a travaillé sous la direction de quatre maires différents, avec une amplitude horaire importante : « *J'adorais travailler, confie-t-elle d'un air enjoué, il fallait que ça aille à 100 à l'heure ! Je m'occupais de la garderie périscolaire de 7h30 à 8h50, puis de 16h à 18h30. Et de 19h à 21h, je m'occupais du ménage de tous les locaux communaux, à l'exception de la cantine* ».

Lorsque l'on demande à cette femme énergique quelles facettes de son métier elle préférait, elle répond sans conteste : « *Le contact avec les enfants, bien sûr ! Les couver, leur apporter du réconfort* ». A travers des coloriages et jeux divers, elle les prenait sous son aile et les aidait même à réviser leurs leçons :

*« Ce n'est pas toujours évident quand les parents rentrent tard : en les aidant à faire leurs devoirs, on les aide à notre échelle ».*

De nombreux souvenirs affluent lorsque Marylène évoque tout sourire ses années d'activité à Berthenay : elle explique ainsi comment, chaque année, elle passait dans les classes le jour de son anniversaire pour distribuer des crêpes aux enfants, pour le plus grand plaisir de ces derniers ; ou encore le goûter organisé pour son départ avec une chanson personnalisée chantée et dansée par les enfants, démarche qui l'a tant émue.

À l'heure de la retraite, Marylène confie : « *Ça fait bizarre de laisser toute cette équipe, c'était sympa ! Et puis je faisais presque partie des meubles. J'ai d'ailleurs une pensée pour Vanessa, qui est un peu comme ma troisième fille : on formait un duo de choc toutes les deux* ».

Pour marquer son départ, Marylène s'est vue remettre la médaille d'honneur de la mairie ainsi que quelques présents, malheureusement en comité restreint compte tenu du contexte sanitaire.

# MARCHÉS DE NOËL ET PRINTEMPS

A l'occasion de Noël et de l'arrivée du printemps, les enfants ont réalisé différents objets recyclés et naturels, principalement en bois : rondins, palettes, pommes de pin etc. Ils ont été vendus aux parents d'élèves lors de marchés.

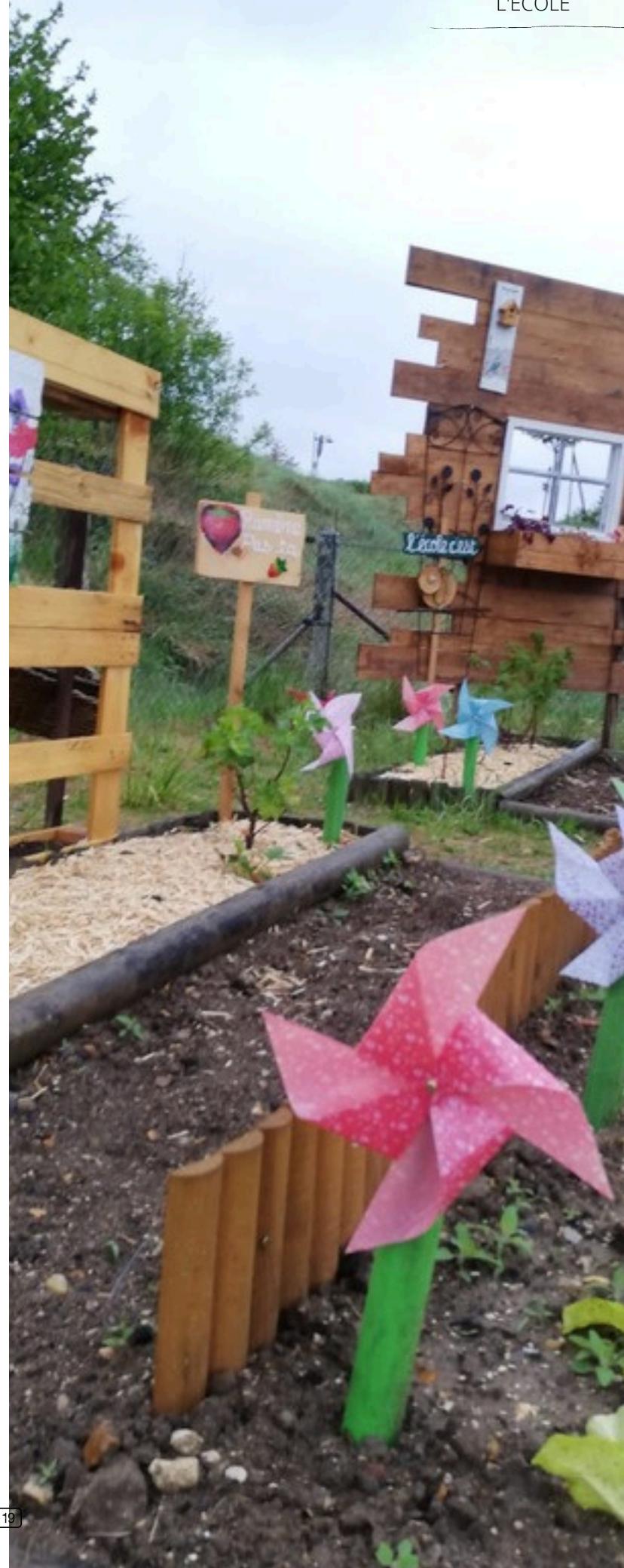


## UN MAGNIFIQUE POTAGER

Un potager a été mis en route et embellie : différents plants de légumes (salade, pommes de terre, ail, fraises, bulbes de fleur, artichaut, ...) ont été mis en valeur grâce à des décos réalisées à partir d'éléments recyclés.

## LE 100ÈME JOUR D'ÉCOLE

Maintes activités ont été autour du nombre 100 à l'occasion de cet évènement désormais incontournable pour les élèves : affiches avec 100 noms, 100 verbes, 100 petits bonheurs, collections de 100 apportées par les enfants de la grande section au CM2 et de 10 pour les enfants de petite et moyenne sections. Les enfants étaient tous déguisés et ont formé ensemble le nombre 100 en se donnant la main.



# JACQUES GUIBERT, MÉMOIRE VIVANTE DE BERTHENAY

VOUS AVEZ SANS DOUTE DÉJÀ VU, S'IL VOUS ARRIVE D'EMPRUNTER LA LEVÉE DE LA LOIRE, CE VÉNÉRABLE COLOSSE COURBÉ SUR SES VIGNES, OU BIEN AUX BEAUX JOURS, UNE CASQUETTE VISSÉE SUR LA TÊTE, ENFOURCHANT SA BICYCLETTE POUR ALLER POSER SON REGARD BIENVEILLANT SUR LES EFFORTS ENDIABLÉS DE JEUNES BERTHENAISSIENS DISPUTANT UNE VICTOIRE POUR L'HONNEUR DU CLUB DE BASKET QU'IL A COFONDÉ.



Les plus chanceux ont eu le privilège de l'observer fouler son raisin au pied et de goûter son rosé. La permanence et la quiétude luisent dans l'œil malicieux de cet homme dont chaque geste semble suspendre le cours du temps. En cent ans, Berthenay a connu bien des changements : certains sont venus s'y installer, d'autres l'ont quittée. Mais il est une famille dont l'ancrage dans notre village est immémorial, une famille à laquelle les Berthenaysiens doivent beaucoup, sans le savoir parfois : "les Guibert".

Louis Guibert, infirme à treize ans à cause d'un genou cagneux, fut maire de Berthenay dans les années 1926. Son petit-fils, Jacques Guibert, vit aujourd'hui Chemin de Passe Temps. Il a accepté de partager avec nous quelques bribes de son histoire intimement tressée à la grande Histoire.

C'est au « bout du monde » que Jacques Guibert vient au monde, le 8 novembre 1926, dans la maison familiale. Son enfance est bercée par la Loire et soumise aux aléas des caprices de ce fleuve sauvage, aussi poétique que caractériel.

Le 1er janvier 1927, lui et ses parents entreprennent la traversée de la Loire sur une barque, pour aller rendre visite aux grands-parents maternels qui habitent à Luynes. Ils sont obligés de remonter le fleuve à la bourde (à la perche). Lors des crues, on sort les bottes. En avril 1932, à l'âge de six ans, il rentre à l'école de Berthenay. Celle-ci se situe alors dans l'actuel bâtiment de la mairie. N'y est-on pas trop à l'étroit ? Non. Garçons et filles de Berthenay et de Saint-Genouph y sont scolarisés, mais ils ne sont qu'au nombre de quinze.

En 1938, Jacques Guibert passe l'examen d'entrée au lycée Descartes. Il est reçu à l'internat, où il reste de 1938 à 1939. Il y effectue une brillante scolarité et reçoit tous les premiers prix.

En 1940, l'Occupation. Il revient à Berthenay et commence à travailler avec son père. Il s'occupe des terres. Puis, la Libération arrive, enfin. On donne libre cours à l'effervescence générale : on festoie, on danse, on se redécouvre.

Cela vaut bien la semaine entière de réjouissances qu'on y consacre à Savonnières ! On ne dort plus, à quoi bon ?

Jacques Guibert se souvient que, comme beaucoup d'autres, il a alors fait trois nuits blanches consécutives. Cette semaine de liesse scelle la fin de la guerre et la naissance d'une idylle : le regard de Jacques Guibert rencontre celui d'une jeune fille qui joue dans la troupe de théâtre laïque à Savonnières. Il fait sa connaissance lors d'un bal ; elle devient sa cavalière attitrée. Mais tout va sembler concourir à l'éloignement des jeunes tourtereaux.

Au début de l'année 1946, Jacques contracte la rougeole. Cela le prive d'un mois de sortie. Comment voir sa dulcinée ? Puis, en novembre 1946, il part au Maroc en tant que tirailleur. Après le Maroc, l'Algérie. Il y étudie à l'école cadre de Cherchell pendant trois mois, puis devient chef de mortier. À la fin de l'été 1947, il regagne la France et contracte cette fois-ci la jaunisse.

Ces vicissitudes ne prennent fin qu'en février 1948. Il retrouve alors son Berthenay natal et y reprend racine. Il épouse Marcelle le 1er septembre 1951, avec qui il a deux filles. Son père lui fait don de la moitié de sa ferme et de ses champs agricoles.

En 1940, une professeure lui fait toucher son premier ballon, lui donnant ainsi goût au basketball. Onze ans plus tard, il se demande comment faire découvrir ce sport aux Berthenaisiens : c'est ainsi qu'il crée, dès les années 1943-1944, avec quelques amis, une équipe de basket sous l'égide du président M. Roujoux.

Il n'y a alors ni terrain, ni entraînement : les jeunes organisent des matchs, tout simplement. Le maire de l'époque, M. Doucet, décide de louer un terrain de peupliers qui se situe dans les alentours de la vieille agence postale, en contrebas. Les proportions de ce terrain correspondent à celles d'un terrain de basket. Le lopin est encerclé par une douve ? Qu'à cela ne tienne, on bâtit une passerelle de fortune, tout juste assez large pour permettre la traversée. Le propriétaire veut absolument garder les peupliers ? Qu'à cela ne tienne, on lui en laisse deux qui font office de paniers de basket ; les autres sont abattus à l'aide de pioches et de pelle. Cela commence à prendre forme. Les bordures du terrain sont tracées à l'aide de sciure puis de plâtre. Une fois le décor planté, reste à répondre des compétences des acteurs impliqués dans le projet : Jacques Guibert effectue alors un stage qui lui permet de devenir officiellement entraîneur durant de longues années.

Aujourd'hui âgé de quatre-vingt-quatorze ans, Monsieur Guibert savoure une retraite bien méritée.

# QUELLES DÉMARCHES POUR MES TRAVAUX ?

EXTENSION DE VOTRE MAISON, RÉALISATION D'UNE CLÔTURE, POSE D'UNE FENÊTRE DE TOIT OU ENCORE RAVALEMENT DE FAÇADE... TOUS CES TRAVAUX NE NÉCESSITENT PAS LES MÊMES FORMALITÉS. IL EST IMPORTANT DE BIEN S'INFORMER AUPRÈS DU SERVICE URBANISME DES RÈGLES EN VIGUEUR ET DE DEMANDER LES AUTORISATIONS NÉCESSAIRES AVANT DE COMMENCER VOTRE CHANTIER (INFORMATIONS NON EXHAUSTIVES).

## QUELLES AUTORISATIONS DEMANDER ?

### TOITURE

- DÉCLARATION PRÉALABLE
- REMPLACEMENT STRICTEMENT À L'IDENTIQUE : AUCUNE FORMALITÉ\*

## UNIONS

### MARIAGE

Où s'adresser : mairie du lieu de domicile de l'un ou de l'autre des futurs époux ou de l'un des parents des futurs époux.

Pièces à fournir : les extraits ou copies intégrales d'acte de naissance, un justificatif de domicile pour chacun des deux époux, photocopie des cartes nationales d'identité ou des passeports.

### EXTRAIT D'ACTE DE MARIAGE

Où s'adresser : mairie du lieu de mariage, service état-civil.

Pièces à fournir: indiquer la date du mariage, nom, prénoms et filiation de chacun des époux, la copie de la pièce d'identité du demandeur, et éventuellement, la copie du livret de famille.

### PACS (PACTE CIVIL DE SOLIDARITE)

Où s'adresser : mairie du domicile ou notaire.



## DÉCÈS

### DÉCLARATION DE DÉCÈS

Où s'adresser : mairie du lieu de décès.

Pièces à fournir : le livret de famille de la personne décédée, l'acte de naissance ou toute autre pièce d'identité de la personne décédée, le certificat de décès délivré par le médecin

### EXTRAIT D'ACTE DE DÉCÈS

Où s'adresser : mairie du lieu de décès ou du dernier domicile du défunt.

Pièces à fournir : la date du décès, le nom, les prénoms du défunt.



## LE CARNET

### - NAISSANCES

Camille FERREN, le 8 octobre 2020.

Ayden ALVES, le 19 décembre 2020.

Alba GUILLOON, le 23 janvier 2021.

Milo NABAIS, le 27 février 2021.

Jules ROUGEBEC, le 9 mai 2021.

### - MARIAGES

Emilie DOSJOUB & Pascal FERREN, le 31 mai 2021.

### - DÉCÈS

Jeanine MARCHE, le 9 octobre 2020.

Jeanne GENTILS, le 18 novembre 2020.

Huguette DUPUY, le 19 janvier 2021.

Ginette DEBELLE, le 11 avril 2021.

Thierry PAULMIER, le 17 mai 2021.

# BERTHENAY EN PHOTOS

Cette photo a été prise au tout début du XXème siècle, devant le café-tabac-épicerie "Au rendez-vous des pêcheurs". La plupart des personnes photographiées feraient partie de la famille Villeret. L'ancien établissement est depuis devenu une maison d'habitation.



Vous êtes en possession de cartes postales ou photos anciennes de notre village que vous aimeriez partager avec vos concitoyens dans le bulletin municipal ? N'hésitez pas à nous les adresser par mail à [mairie.berthenay@orange.fr](mailto:mairie.berthenay@orange.fr) ou à en faire part aux secrétaires.

## MENTIONS LÉGALES

Éditeur : Mairie de Berthenay

Directeur de publication : Mairie de Berthenay

Imprimeur : Imagidée, 15 rue Guy-Marie Oury, 37600 - Loches